

Éditorial

Benoît-Jean BERNARD

5 Mot du Premier ministre du Québec

Lucien BOUCHARD

7 Mot du Consul général de France

Dominique BOCHÉ

Le Québec : un défi d'excellence

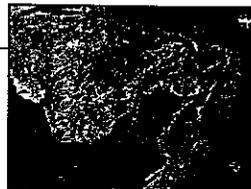
Présentation

10 Les visages de mon pays

*Roger BELLEFEUILLE
et Benoît-Jean BERNARD*

13 Des arpens de neige... au Québec de l'an 2000

Simon LANGLOIS



Politique

24 Nos Premiers ministres : la France et les relations internationales

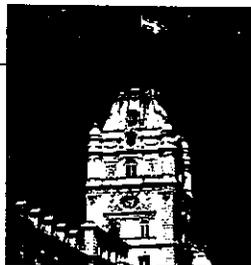
Louis BALTHAZAR

31 La politique au Québec (1968-1998)

André BERNARD

36 L'Ordre national du Québec

Denise GRENIER



Économie

37 Les PME au Québec

Michel AUDET

39 L'intrapreneurship : la gestion en mode de croissance

Serge GODIN

42 Les ailes de la mode... un concept qui s'envole

Paul DELAGE-ROBERGE

44 L'énergie au Québec : une expertise stratégique

André CAILLÉ

48 Vers une foresterie durable

Jacques ROBITAILLE

52 Le développement de l'économie québécoise :
Changements et ajustements

Denis BÉDARD

56 La signature technologique du Québec :
adaptation, ingéniosité, audace

André DELISLE

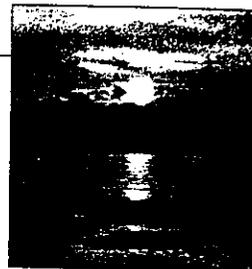
61 La grande région de Montréal : capitale internationale
en haute technologie

Jean DUQUETTE



Linguistique et Francophonie

- 66 La langue française au Québec : dualité canadienne et mondialisation *Normand LABRIE*
- 71 Francophonie : le dynamisme québécois *Michel TÉTU*
- 74 La seconde conjoncture *Jean-Louis ROY*
- 75 France-Québec-Allemagne : Une autre approche pour la Francophonie *Ingo KOLBOOM*



Société

- 80 D'une révolution à l'autre : le Québec depuis 30 ans *Fernand HARVEY*
- 83 Le long portage des Premières Nations vers leur pleine reconnaissance *Ghislain PICARD*
- 87 Les orientations du Québec concernant les autochtones *Lucie DUMAS*



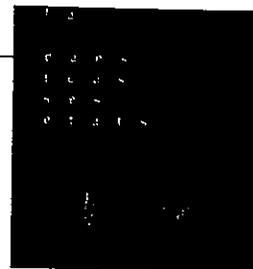
Administration publique

- 94 Témoignage d'un retraité *Gilbert L'HEUREUX*
- 96 L'Enap : partenaire de l'administration publique *Pierre De CELLES*
- 99 La Commission de la Capitale nationale *Pierre BOUCHER*
- 102 L'autoroute Félix Leclerc *Pierre PERRON*



Culture et Temps libre

- 106 La culture dans tous ses états *Pierre TÉTU*
- 116 L'ambassadeur aux 5 000 consuls *Georges POIRIER*
- 117 La Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs *Christian BERLING*
- 118 Les vignerons du froid *Jean-Marie DUBOIS*
- 120 Le loisir d'agir ensemble *Daniel CARON*



À vos agendas

- 124 Le printemps du Québec... le feu sous la glace
- 126 La perception du Québec par nos collègues de l'étranger *Benoît-Jean BERNARD*
- 127 Section Québec *Stéphèn GUINDON*



Des arpents de neige... au Québec de l'an 2000

« L'ANGLETERRE FIT À LA FRANCE UNE GUERRE DE PIRATES POUR QUELQUES ARPENTS DE NEIGE. »

VOLTAIRE. MÉMOIRES.

PAR SIMON LANGLOIS

La société québécoise a changé rapidement en l'espace de quelques décennies. Le Québec affiche une grande assurance et une certaine audace — pensons à l'appui massif donné au libre-échange nord américain, par exemple — mais c'est aussi une société minoritaire qui s'interroge et parfois s'inquiète. Il n'y a pas non plus un seul Québec, comme si cette société était avant tout homogène, tricotée serrée pour reprendre l'expression du sociologue Marcel Rioux. Si elle l'a déjà été, ce n'est certes plus le cas



de nos jours. Comment dès lors la caractériser ? Trois points de repère nous guideront : l'appartenance à l'Amérique, l'appartenance au Canada et l'histoire.

Est-on bien au fait en France des mutations récentes et des débats qui agitent la société québécoise contemporaine ? Force est de constater qu'en dehors de certains milieux, l'information date un peu et que persistent les images stéréotypées sur les cousins et les grands espaces qu'ils habitent. Il ne suffit pas de

parler la même langue pour bien se connaître et ce numéro d'*Ena mensuel* est l'occasion de remettre les pendules à l'heure. Sans doute est-il nécessaire de reconstruire la représentation sociale du Québec que l'on se fait en France, à tout le moins d'en préciser certains éléments. L'espace manque pour aborder toutes les facettes du Québec contemporain. Aussi, nous limiterons-nous à dégager quelques tendances marquantes, quelques changements majeurs en cours.

• • •

SOCIÉTÉ LAÏQUE ET BESOIN DE RECONNAISSANCE

Le Québec est devenu une société laïque en moins d'une trentaine d'années. Une nouvelle culture juridique axée sur le respect des droits de la personne s'est imposée presque aussi rapidement et les mœurs ont été bouleversés en une seule génération. C'est aussi une société fortement urbanisée — les campagnes se dépeuplent autour des villes — dont l'économie s'est

transformée profondément. L'exploitation des ressources primaires y reste importante, certes, mais cette exploitation se fait en utilisant les plus récentes technologies. Un grand nombre d'industries de pointe y sont bien implantées — pensons à des entreprises comme Alcan ou Bombardier, deux multinationales chefs de file dans la production d'aluminium et les transports qui font figures de symboles de cette mutation. Bien d'autres exemples de réussites technologiques pour-

raient être cités : le médicament le plus populaire dans le monde pour combattre le sida, le 3TC, a été mis au point à Montréal par Biochem. Bell Canada a développé un système électronique avant-gardiste de reconnaissance de la voix et le multimédia est en plein essor à Montréal où la compagnie Softimage a innové en infographie cinématographique, créant notamment les premiers dinosaures de Steven Spielberg.

Si le Québec se présente à plus d'un titre comme une société résolument moderne, les problèmes ne manquent pas et certains d'entre eux sont parfois même des questions taboues, peu discutées sur la place publique. C'est le cas de la dénatalité et de la baisse de la population prévue dans moins de quinze ans, dont on se préoccupe peu. Le développement des régions est fort inégal, celles qui sont éloignées éprouvant des difficultés majeures, au point où l'on parle d'un Québec cassé en deux. Montréal — grande ville cosmopolite, bilingue, où se concentre en bonne partie la minorité anglophone du Québec — est de plus en plus différente du reste du Québec, plus homogène sur le plan linguistique. Le développement des universités est menacé par les compressions budgétaires et la difficulté que pose la rationalisation des activités dans le réseau universitaire.

Certains Québécois sont aussi encore marqués par ce que John Saul appelle « le complexe de Durham », du nom de cet émissaire britannique qui a écrit en 1848 un rapport qui porte son nom dans lequel il se prononçait ouvertement pour l'assimilation des Canadiens français de l'époque afin de mettre fin à leur infériorité économique. Le complexe de la victime marque encore en bien des occasions les discours publics et les représentations sociales, comme l'a rappelé plusieurs fois le dramaturge René Daniel Dubois. Les réactions très émotives aux commentaires acerbes de l'écrivain montréalais Mordecai Richler sur l'affirmation du fait français au Québec ou encore l'attention inquiète accordée au regard que les médias américains portent sur la province francophone du Canada — sans oublier les articles publiés dans les médias français, même si ces derniers sont relativement indifférents à ce qui se passe dans la Belle province — illustrent bien ce réflexe inquiet d'une société qui n'est pas, à bien des égards, aussi sûre d'elle-même qu'elle veut bien le croire. Les Québécois expriment par ailleurs un fort besoin de reconnaissance — réflexe typique

du dominé — qui s'explique sans doute par leur statut de minoritaires dans la fédération canadienne et par le fait que le Canada anglais est plus que réticent à reconnaître l'existence de la société distincte ou ce que l'on appelait jusqu'à récemment la dualité canadienne. Ce besoin de reconnaissance est particulièrement vif vis-à-vis la France, au point où l'on s'inquiète en certains milieux nationalistes des liens qu'elle développe avec l'Ontario ou encore le Canada anglais.



**CANADIENS FRANÇAIS,
QUÉBÉCOIS OU CANADIENS :
COMMENT S'Y RECONNAÎTRE ?**

Pendant plus d'un siècle, le Canada français a désigné une utopie, le rêve d'une élite de

langue française de créer un véritable pays binationnel qui eût reconnu l'apport de deux peuples fondateurs et la coexistence de deux races — pour reprendre les mots d'André Siegfried au début du siècle — ou encore l'apport de deux cultures. Le Canada contempo-

rain n'a pas évolué dans cette direction, cherchant plutôt à se donner ce que certains appellent une nouvelle identité nationale sans trait d'union alors que la société québécoise devenait le pôle d'affirmation du fait français en Amérique. L'identité canadienne-française traditionnelle a éclaté en identités régionales — Acadiens, Franco-ontariens, Franco-manitobains, etc. — et l'identité québécoise se pose comme l'identité commune de tous les Québécois, ouverte à l'intégration des nouveaux arrivants par le biais de politiques linguistiques, politiques qui visent aussi à donner au Québec un visage français.

Pour compliquer les choses, le Canada entend aussi de son côté faire la promotion du fait français, l'une des deux langues officielles du pays, mais en suivant un autre modèle : un modèle axé sur le bilinguisme dans les institutions fédérales et la promotion du

bilinguisme des individus, notamment en favorisant l'apprentissage du français chez les anglophones dans tout le pays. Ainsi, en dehors du Québec, pas moins de 300 000 enfants fréquentent des écoles ou des classes d'immersion en langue française.

L'existence de ces deux modèles d'affirmation du fait français pose des problèmes diplomatiques à la France, qui doit composer avec deux façons de reconnaître et de promouvoir la langue de Molière en Amérique, deux façons qui entrent souvent en conflit au Canada même.

Pour aider à s'y retrouver, examinons quelques données factuelles. La langue française — parlée par 94 % de la population — est dans les faits la langue commune des Québécois. Une majorité d'entre eux (56 %) ne connaissent par ailleurs que le français et 38 % se déclarent bilingues. Le taux de bilinguisme

est trois fois plus élevé au Québec que dans le reste du Canada où il est cependant en croissance chez les jeunes. Si la proportion des personnes de langue maternelle française est stable au Québec depuis le début du siècle — environ 82 % de l'ensemble — celle des Québécois de langue maternelle anglaise a connu une chute

importante qui s'est accélérée dans les années 1970 et 1980 à cause du départ d'une partie de la communauté anglo-québécoise. Celle-ci représente maintenant environ 9 % de la population totale, mais cette proportion est en fait plus élevée si l'on prend comme indicateur la langue d'usage dans la vie quotidienne, qui tient compte des transferts linguistiques vers l'anglais.

Cependant la situation est en train de changer chez les plus jeunes immigrants ou fils d'immigrants à cause des lois linguistiques qui les amènent à apprendre le français. Loin d'être le réflexe frileux d'une société qui parvient difficilement à se reproduire sur le plan démographique, les lois linguistiques sont plutôt perçues au Québec comme des instruments d'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil, susceptibles d'assurer la participation de tous à la société civile.

*Ce besoin
de reconnaissance
est particulièrement vif
vis-à-vis la France,
au point où l'on s'inquiète en
certains milieux nationalistes
des liens qu'elle développe
avec l'Ontario ou encore
le Canada anglais.*

Le Québec en chiffres (1998)

POPULATION

Ensemble du Québec : 7 450 000 h (24 % du Canada)
 Montréal : 3 385 000 h.
 Québec : 799 200 h.
 Immigrants (annuel) : 27 000 h.
 Population autochtone : 72 000 h, soit 1 % de l'ensemble
 Amérindiens vivant dans les réserves (en proportion du total des Amérindiens) : 71 %
 Personnes âgées de 65 ans et plus (en proportion du total de la population) : 12,9 %
 Personnes âgées de 24 ans et moins (en proportion du total de la population) : 33,3 %

LANGUES

Langue maternelle (1996) : française 82,2 %, anglaise 8,5 %, autre 9,3 %
 Langues connues : française 94 %, anglaise et française 38 %, française seulement 56 %, anglaise seulement 5 %

COUPLES ET FAMILLES

Union libre : 25 % des couples
 Naissances hors mariage de rang un : 65 %
 Indice synthétique de fécondité : 1,51
 Nombre annuel de naissances : 80 500
 Interruptions volontaires de grossesse par année : 27 200
 Espérance de vie : hommes 75,3 ans et femmes 81,5 ans

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Taux de participation à la main d'œuvre : hommes 70 % et femmes 54 %
 Taux de chômage (novembre 1998) : 9,8 %
 Ratio des gains F/H (travail temps plein) : 76 %
 Indice de GINI (revenu familial net, 2 pers et plus) : 0,290
 Personnes dépendantes de l'aide sociale (en proportion des 0-64 ans) : 10,8 %

CONSUMMATION

Ménages propriétaires de leur logement : 56 %
 Ménages abonnés au câble : 66 %
 Taux de possession de certains équipements ménagers
 BBQ au gaz 46 %
 micro-ordinateur 28 %
 four à micro-ondes 85 %
 magnétoscope 81 %
 lave-vaisselle 49 %

Pour en savoir plus : Simon Langlois, *Tendances de la société québécoise, 1999* dans Roch Côté (ed.), Québec 1999, Montréal, Fides/Le Devoir, 1998.

www.tendances.ulaval.ca

Le poids relatif des francophones régresse dans l'ensemble du Canada et ceux-ci se concentrent de plus en plus au Québec. Le Canada est un pays polarisé sur le plan linguistique à l'aube de l'an 2000. Deux raisons expliquent cette polarisation. Même si les communautés francophones en dehors du Québec sont dynamiques — notamment en Acadie — elles connaissent un taux élevé d'assimilation, particulièrement en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Il y a un million de francophones (d'après la langue maternelle) en dehors du Québec, mais seulement les deux tiers d'entre eux parlent français à la maison. Mais surtout, l'importance de l'immigration au Canada est telle qu'elle contribue fortement à la croissance du nombre des anglophones puisque la grande majorité des 225 000 nouveaux arrivants qui s'y installent chaque année adoptent l'anglais en dehors du Québec — affectant ainsi le poids relatif des francophones. Depuis 1951, pas moins de sept millions et demi d'immigrants se sont installés au Canada, un nombre qui équivaut à la taille d'un pays comme l'Autriche (ou un peu moins que la Suisse), équivalent donc à la taille d'un pays qui aurait déménagé au complet au Canada en moins de cinquante ans. Le Canada compte maintenant plus de trente millions d'habitants, ce qui représente la moitié de la France. Le Québec compte pour sa part 7 450 000 personnes, mais il reçoit moins d'immigrants que le reste du Canada (voir encadré ci-contre).

Les Québécois sont divisés sur leur avenir dans le contexte de ce nouveau Canada qui se dessine. Les uns prônent l'indépendance ou une forme quelconque de souveraineté-partenariat avec le reste du Canada, d'autres restent attachés au rêve d'une reconnaissance et d'une large autonomie du Québec français au sein du Canada fédéral, d'autres enfin adhèrent au nouveau régime fédéral mis en place en 1982 avec le rapatriement de la Constitution canadienne de Londres, constitution mise en place sans l'adhésion du Québec. L'échec des tentatives de reconnaître la place particulière du Québec au sein de la fédération canadienne sous le gouvernement Mulroney dans les années 1980 laisse cependant peu de marge de manœuvre à ceux qui rêvent d'un renouveau de la fédération, qui évolue plutôt dans le sens d'une nouvelle construction nationale canadienne. Il en résulte un conflit entre deux références nationales, pour reprendre un concept mis

de l'avant par le sociologue bien connu Fernand Dumont (décédé en 1997), soit la référence canadienne et la référence québécoise, conflit qui s'inscrit en continuité avec la polarisation décrite plus haut.

• • •

**ÉTRANGERS VENUS D'ICI:
LES AMÉRINDIENS**

Les Amérindiens fascinent les visiteurs français qui visitent le Québec, sans doute à la recherche d'exotisme imaginaire. On y retrouve environ 67 000 personnes qui s'identifient comme autochtones, soit près de 1 % de sa population totale dont la majorité vivent dans des réserves (71 %). Les autochtones sont moins nombreux au Québec qu'ailleurs au Canada, où ils comptent pour 3,4 % de la population, et jusqu'à 10 % dans certaines provinces. Le nombre total d'Amérindiens et d'Inuits est en hausse à cause de la forte fécondité des familles, mais aussi à cause de la hausse du nombre de personnes qui déclarent une ascendance autochtone, à la suite de la nouvelle affirmation identitaire des premières nations. Le Québec compte une dizaine de nations amérindiennes, les Mohawks (20%), les Montagnais (19%) et les Cris (17%) étant les communautés les plus peuplées. Il y a 620 bandes indiennes dans tout le Canada.

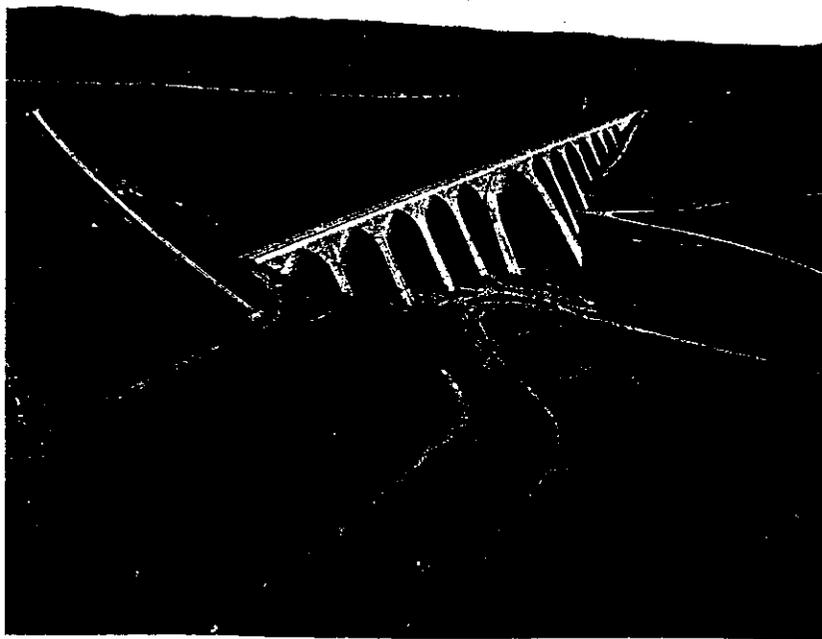
La figure de l'Amérindien est venue tardivement hanter les identités québécoise et canadienne, un peu comme le retour du refoulé refait surface en psychanalyse. Rémi Savard a probablement mieux que quiconque caractérisé l'identité autochtone en qualifiant l'Amérindien d'étranger venu d'ici. Cette expression renvoie à deux composantes du processus de construction de l'identité: la filiation et le rapport à autrui. Premiers habitants du Canada, les Amérindiens sont en même temps étrangers dans leur propre pays. Ayant vécu plus ou moins en marge des sociétés canadienne et québécoise, jusqu'à récemment sans véritable pouvoir politique, les autochtones sont encore sous la tutelle de l'État fédéral, mais ils ont acquis un plus grand pouvoir de négociation avec les gouvernements fédéral et provinciaux, nouveau pouvoir qui est en train de modifier radicalement leur propre identité collective.

Les autochtones ont commencé à prendre distance avec le mépris de soi du minoritaire dominé et ils affirment leur identité propre

avec une nouvelle fierté. L'Amérindien n'a plus la même image de soi négative, mais on ne peut en dire autant des représentations sociales qui ont encore cours dans la population non autochtone, où l'image stéréotypée, et même folklorique, de l'Indien est largement dominante, y compris chez les touristes ! Les rapports entre Blancs et Indiens constituent probablement l'exemple typique de la représentation sociale identitaire comme envers-de-soi. « Blancs et Indiens s'entendent pour faire du second le miroir inversé du premier, écrit l'historien-sociologue Denys Delâge. Au barbare sans feu, ni lieu, ni foi, ni roi s'opposait le civilisé sédentaire, chrétien et sujet d'un roi; on oppose désormais le Blanc décadent, arriviste, égoïste, matérialiste, destructeur de la nature à l'Indien généreux, authentique, religieux, écologiste ».

Deux problèmes étroitement reliés touchent les communautés amérindiennes. Leur niveau de vie est nettement plus bas que celui de la population en général, surtout dans les réserves très éloignées des grands centres où les communautés sont restées proches d'un mode de vie traditionnel. La situation des nations amérindiennes est meilleure au Québec qu'ailleurs au Canada d'après plusieurs indicateurs, sans doute parce qu'une partie plus im-

portante des communautés vivent près des centres urbains. La moitié de la population amérindienne n'a pas 25 ans, ce qui pose avec acuité la question du devenir des diverses nations dispersées sur un grand territoire. Les jeunes ne trouveront pas tous dans les réserves les emplois qui seront nécessaires. Et s'ils migrent vers la ville, comme le font bien d'autres jeunes Québécois venant de la campagne, ils risquent de perdre leur culture et leur identité autochtones, ou encore d'avoir de sérieux problèmes d'adaptation. Le second problème est le statut politique des communautés amérindiennes. Les chefs amérindiens réclament la création d'un nouvel ordre de gouvernement — en plus des trois niveaux existants: fédéral, provincial et municipal — et une plus grande autonomie politique. Comment régler les revendications territoriales? Comment assurer une base économique susceptible d'asseoir le développement des communautés? Quel sera le statut juridique des territoires soumis au contrôle des Amérindiens? Les non autochtones y auront-ils droit de vote? Si la réponse est négative, comment en ce cas justifier l'exercice du droit de vote sur une base ethnique? On le voit, de nombreux problèmes attendent les négociateurs et il n'est pas surprenant d'observer que les négociations piétinent.



Barrage Demuil-Johnson - 1968

(Ph.: Hydro Québec)

QUÉBEC INC. : UN MODÈLE EN REDÉFINITION ?

L'expression *Québec Inc.* caractérise la communauté d'affaires francophone qui a émergé dans la foulée de la Révolution tranquille avec l'appui plus ou moins direct de l'État provincial. Cette classe d'hommes et de femmes d'affaires a connu une forte croissance dans les années 1970 et 1980. La création de Hydro-Québec, la société québécoise qui produit et distribue l'électricité, a marqué un tournant dans la mainmise des francophones sur certains leviers importants de l'économie. La liste des exemples pourrait s'allonger: la Caisse de dépôts et de placements qui gère le fonds de retraite public de tous les travailleurs salariés du Québec est devenue la plus importante institution du genre au Canada en trente ans et la Société générale de financement continue d'être active dans la constitution de partenariat d'affaires. À

côté des entreprises d'État, il faut noter la réussite de plusieurs grandes entreprises francophones ou québécoises: Bombardier (trains, avions, véhicules), CGI (gestion et informatique), Domtar et Cascades (pâtes et papier), Videotron (câble), Québecor (journaux et imprimerie), Power

Cet engouement pour les affaires n'est sans doute pas étranger à l'appui sans équivoque que les Québécois ont donné à l'entente de libre échange signée en 1989 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Corporation (finance et assurances), Lavalin (firme d'ingénieurs), Alcan (aluminium), Biochem (pharmacie), etc. Les entreprises de taille moyenne continuent cependant de dominer dans l'économie du Québec.

Cet engouement pour les affaires n'est sans doute pas étranger à l'appui sans équivoque que les Québécois ont donné à l'entente de libre échange signée en 1989 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Sans leur support, l'Aléna n'aurait sans doute pas pu voir le jour. Ils ont permis au gouvernement Mulroney d'être réélu en 1988 sur cette question en lui donnant 40% des députés alors qu'ils ne comptaient que pour le quart de la population. Il en est résulté une certaine cassure entre le Québec et le reste du Canada depuis cette date, notamment dans les mi-

lieux libéraux et de gauche traditionnellement opposés au libre-échange perçu comme menaçant pour la culture et l'identité canadiennes. Selon le plus célèbre opposant à la signature de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, John Saul, les Québécois s'illusionnent sur les avantages de cette intégration accrue de l'économie nord-américaine qui les menace à long terme, tout comme elle menace le Canada.

Certains indicateurs vont dans le sens des inquiétudes exprimées par les gens de gauche. Les années 1990 ont été marquées par un grand nombre de prises de contrôle d'entreprises à propriété francophone par des sociétés situées en dehors du Québec, et assez souvent par des sociétés américaines. Quand elles grandissent, les entreprises francophones sont susceptibles d'être absorbées par des groupes plus forts qui leur permettront de croître encore, mais au prix d'une perte de contrôle qui risque d'avoir des conséquences négatives. Serge Meilleur, l'un des

fondateurs d'une grande firme de consultants (DMR) vendue récemment à des intérêts américains, a déploré dans un livre paru en 1997 les conséquences négatives pour le Québec de la mainmise étrangère sur l'entreprise. La plus grande chaîne d'alimentation du Québec — Provigo — vient de passer à

des intérêts ontariens: cette transaction sera-t-elle bénéfique pour le Québec en matière d'emploi? L'avenir le dira.

Le libre échange est en ce moment à la fois une menace et un atout. Une menace parce qu'une part grandissante du commerce québécois se fait avec les États-Unis, créant ainsi une dépendance accrue vis-à-vis de ce marché principal avec les risques que cela comporte. Un atout parce qu'il ouvre l'accès au marché le plus dynamique de la planète en cette fin de millénaire. L'industrie du meuble est un exemple typique. Secteur mou et en déclin de l'économie pendant des années, ce dernier a maintenant le vent dans les voiles à cause de l'exportation et de la spécialisation dans la production pour l'ensemble du marché nord américain.

Même le syndicalisme québécois a changé. Il était très revendicateur et conflictuel dans les années 1970. Les grandes centrales syndicales gèrent maintenant des fonds de capitaux de risque investis dans les entreprises, fonds auxquels contribuent les individus moyennant une déduction fiscale. Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec, créé en août 1983, est le plus important et il a à son actif plus de 2,5 milliards de dollars canadiens. La création de ces fonds a beaucoup contribué à changer la culture syndicale. Celle-ci est toujours axée sur la défense des intérêts des travailleurs — les discours publics des leaders syndicaux restent parfois empreints de radicalisme — mais les syndicats reconnaissent que la bonne santé des entreprises est une condition nécessaire à l'obtention de gains lors des négociations collectives.

Il faut souligner au passage une particularité bien québécoise des dernières années: la tenue de sommets économiques réunissant les leaders sociaux, les leaders politiques, les chefs syndicaux, des chefs d'entreprises privées et publiques pour tenter d'établir des stratégies communes de développement ou encore discuter des problèmes de société (place des jeunes, l'emploi, les finances publiques, par exemple). Les premiers sommets avaient été organisés sous le gouvernement de René Lévesque dans les années 1980. L'État québécois entend développer un modèle original de concertation entre décideurs, modèle qui s'inspire plus ou moins d'initiatives semblables dans certains pays européens. Ainsi, il fût décidé en 1997 de reporter de deux ans l'atteinte du déficit zéro dans les finances publiques du Québec, moyennant des concessions des syndicats concernant la gestion du personnel de la fonction publique (tâches, retraites, etc.), sans oublier la création d'un fonds de lutte à la pauvreté. *Québec Inc.*: modèle original de croissance économique et de gestion des conflits ou encore modèle corporatiste de gestion de l'économie peu approprié à une société pluraliste et en décalage par rapport au nouveau contexte nord américain? Il est en ce moment bien difficile de trancher entre les deux interprétations.

LA SOCIALE DÉMOCRATIE EN QUESTION

Un nouveau dogme en quelque sorte s'est imposé à la fin des années 1990: atteindre

le déficit zéro. Nous parlons de dogme parce que le gouvernement en a fait un objectif incontournable, qui a fini par emporter l'adhésion de la population. Une loi empêche même le gouvernement québécois de faire à l'avenir un déficit des opérations courantes. Cette approche a été rendue nécessaire afin de mettre fin à des années de déficits budgétaires chroniques qui avaient cours même en périodes de prospérité. L'endettement élevé a obligé l'État québécois à assainir ses

finances publiques au milieu des années 1990 et l'objectif du déficit zéro sera sans doute atteint en 1999, au prix de nombreuses compressions dans les dépenses pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu, trois domaines de compétences qui accaparent la majorité des ressources courantes de l'État provincial.

Doit-on parler de démantèlement de l'État-providence? L'expression — couramment employée dans les débats publics par des critiques de gauche — est sans doute trop forte car l'État reste très présent dans l'économie et la vie quotidienne. L'impôt sur le revenu est fortement progressif et les taux d'imposition sont plus élevés au Québec qu'ailleurs au Canada, eux-mêmes plus élevés qu'aux États-Unis (où les citoyens doivent cependant supporter eux-mêmes les coûts de la santé, on le sait), sans oublier l'existence de programmes plus généreux de redistribution du revenu vers les ménages démunis.

Un exemple simple illustrera le fait que l'État-providence continue d'être efficace. Les coefficients de Gini — une mesure classique de l'inégalité dans la distribution des revenus entre les ménages — diminuent de façon marquée lorsqu'on passe des revenus bruts avant impôts, aux revenus après transferts publics et aux revenus nets disponibles. L'intervention de l'État continue d'être efficace et cette intervention reçoit encore un large support dans l'opinion publique d'après les sondages. Une différence majeure existe avec les années passées. L'intervention de l'État ne parvient plus maintenant qu'à neu-

traliser une augmentation des inégalités qui existent sur le marché du travail ou encore qui résultent des mutations observables dans les modes de vie; la tendance à la réduction

des inégalités qui a caractérisé les années 1960 et 1970 s'est arrêtée. Fait nouveau à signaler: certains groupes échappent à l'action de l'État, comme c'est le cas de ménages très démunis, ce qui explique la plus grande visibilité de la pauvreté de certains groupes. L'un des débats les plus vifs en ce mo-

ment au sein de la fédération canadienne porte sur le partage des responsabilités en matière d'éducation, de santé et de bien-être des citoyens, domaines de juridiction provinciale d'après la constitution et pour les-

quelles le gouvernement fédéral verse des contributions, qui ont diminué ces dernières années dans le cadre de la réduction du déficit du gouvernement fédéral, aux provinces qui définissent et gèrent les programmes, ce qui fait du Canada l'une des fédérations les plus décentralisées du monde. Dans un pays qui s'étend sur cinq fuseaux horaires, il est sans doute normal qu'il en soit ainsi. Une nouvelle union sociale est cependant en discussion afin de redéfinir le partage des responsabilités et des ressources entre niveaux de gouvernement. Le

gouvernement central souhaite harmoniser et rendre accessibles les mêmes programmes dans tout le pays, dans le but officiel de donner l'accès aux mêmes services de qualité quelle que soit la région ou la province. Une autre raison explique sans doute cette intervention. L'État-providence est au cœur de la construction identitaire dans les sociétés

contemporaines, comme l'a montré le sociologue Esping-Anderson. Aussi n'est-il pas étonnant que l'État fédéral veuille intervenir plus directement et avec plus de visibilité dans ces domaines, dans le contexte de la nouvelle identité canadienne en construction évoquée plus haut et sans doute pour contrebalancer l'identification des Québécois à l'État provincial qui leur offre des services directs, ce qui rendra encore plus complexe le débat sur la constitution. Les querelles récentes de drapeaux sur les chèques ou sur les panneaux publicitaires annonçant les subventions des divers niveaux de gouvernement illustrent bien ce conflit dans la recherche de visibilité, qui risque de passer avant celle du bien-être des citoyens.



UNE SOCIÉTÉ NORD AMÉRICAINE DE CONSOMMATION...

Le Québec est entré dans la société de consommation marchande à la faveur de la Deuxième guerre, vingt ans plus tôt qu'en France, mais trente ans après les États-Unis. C'est une société à la fois riche (d'après les indicateurs internationaux) mais aussi une société inquiète sur son avenir. Cette inquiétude a gagné la classe moyenne et plus précisément les nouvelles générations de ménages qui éprouvent plus de difficulté à maintenir un niveau de consommation comparable à celui des générations précédentes aux mêmes étapes du cycle de vie. Le rêve de la classe moyenne de consommer toujours da-

Les ménages ont acquis de nombreux biens d'équipement ménager durant les années soixante et soixante-dix, ils se sont massivement équipés d'un grand nombre d'équipements électroniques reliés aux loisirs durant les années 1980 dont la consommation est encore en hausse.

vantage est-il en train de s'effriter?

• Des ménages bien équipés

L'équipement de base nécessaire à la vie quotidienne est maintenant à peu près présent dans tous les ménages: machines à laver et à sécher le linge, téléphone, radio, télévision

couleur, vidéo font partie de l'équipement standard, y compris dans les jeunes ménages et les ménages à faible revenu. Ce constat passe aujourd'hui pour une évidence, mais il faut se rappeler qu'il était loin d'en être ainsi il y a vingt ans encore. De nouveaux équipements ménagers et de nouveaux biens durables continuent de se répandre dans les foyers. Le four à micro-ondes est devenu un bien essentiel en moins de dix ans et les

Québécois et Français partagent maintenant la même appartenance à une société élargie de consommation. Une différence majeure cependant les séparent : l'attitude et les comportements à l'égard de l'épargne et du patrimoine.

appareils téléphoniques de toute sorte, sans oublier la panoplie des services qui les accompagnent, sont répandus. Bell Canada, dont le siège social est à Montréal, offre sans doute l'un des meilleurs services en la matière dans les pays développés. En dix ans, le BBQ au gaz s'est retrouvé dans presque la moitié des ménages, mais sa diffusion ne dépassera sans doute pas la proportion des propriétaires de leur logement, pour des raisons de sécurité (les locataires n'ayant généralement pas l'espace nécessaire ni l'autorisation d'avoir un tel équipement). Les ménages ont acquis de nombreux biens d'équipement ménager durant les années soixante et soixante-dix, ils se sont massivement équipés d'un grand nombre d'équipements électroniques reliés aux loisirs durant les années 1980 dont la consommation est encore en hausse. La moitié des ménages ont deux postes de télévision couleur ou plus, le magnétoscope est présent dans 80% des ménages, la moitié des ménages ont un lecteur de disques compacts et le câble est présent dans les deux tiers des foyers et dans la presque totalité des foyers urbains. Enfin, l'ordinateur personnel se retrouve dans un foyer sur trois et le taux de possession augmente rapidement à cause du développement des communications avec l'extérieur, ce qui est la véritable clé de l'extension de ce type de bien dans les ménages et ce qui lui a permis de trouver son véritable créneau dans le foyer. Les communications téléphoniques par internet sont gratuites et le coût mensuel d'utilisation d'un serveur est minime, ce qui encourage l'extension de ce service.

• Une classe moyenne inquiète

La classe moyenne est-elle en déclin? Cette question venue des États-Unis au milieu des années 1980, n'a pas soulevé au Québec d'aussi vifs débats que chez les voisins du sud, mais elle se pose à peu près dans les mêmes termes. Oui, le centre de la hiérarchie sociale se creuse si l'on considère les revenus individuels; non, le

centre ne se creuse pas si on examine plutôt la distribution des revenus des ménages depuis vingt ans. En revanche, l'arrêt de la croissance des revenus familiaux depuis plus de 15 ans est source de préoccupation pour une partie grandissante des ménages. Plus précisément, l'inquiétude de la classe moyenne est en fait liée à la détérioration de la place relative des jeunes dans la société québécoise.

• Épargner pour dépenser plus tard

Québécois et Français partagent maintenant la même appartenance à une société élargie de consommation. Une différence majeure cependant les séparent : l'attitude et les comportements à l'égard de l'épargne et du patrimoine. Les ménages québécois semblent valoriser l'épargne en vue de dépenser et consommer plus tard, notamment à la retraite. Ils n'hésitent pas à vendre leurs propriétés, qui sont moins per-

çues comme un patrimoine à transmettre aux générations futures qu'un actif qui sert à maintenir un niveau de vie élevé après la retraite, alors que les ménages français sont plus attachés à la pierre. En moins de trente ans, la

représentation sociale de la consommation a changé radicalement chez les personnes à la retraite. La prudence et la frugalité généralement typiques de ce groupe seraient en voie de céder la place à un certain hédonisme.

• • •

... ET UNE CULTURE POSTMODERNE

Le Québec a été longtemps perçu comme une société traditionnelle, catholique, rurale, peu scolarisée, provinciale (au sens péjoratif du mot), tournée vers le passé. Au Canada anglais, on voyait dans les années 1950 le Québec comme une *priest-ridden province* (une province gouvernée par les curés), retardataire, peu démocratique. Pour certains historiens canadiens, la Conquête de 1760 a libéré une société attardée, vivant sous le joug royal français, en lui apportant les libertés britanniques, à commencer par le système parlementaire dès 1791 et l'imprimerie (interdite sous le Régime français), ce qui fait du Québec — paradoxalement — l'une des plus vieilles démocraties parlementaires du monde. En France, le Québec a longtemps été perçu à travers les personnages du roman *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, lecture presque obligée de plusieurs générations de Français pendant les décennies qui ont suivi sa publication par les éditions Grasset en 1921.

Ce n'est pas le lieu ici de critiquer les représentations traditionnelles du Québec passé qu'on s'est faites en France ou au Canada anglais, lectures qui sont parfois caricaturales, en tout cas fortement stéréotypées. Le film *Le déclin de l'empire américain* (1986) de Denis Arcand a sans doute plus que tout autre discours contribué à changer cette représentation, à présenter une nouvelle image du

Québec contemporain plus proche de la réalité, une image qui étonne par la grande distance qui existe avec la représentation traditionnelle évoquée plus haut. En quelques années seulement, le Québec est devenu une

Quatre traits de sociétés suffiront ici à illustrer les nouvelles valeurs et normes en émergence : la famille et le mariage, la place occupée par les homosexuels, la condition féminine et la référence aux droits de la personne.



Ph. : DRJ

société laïque et il a connu une véritable révolution dans les mœurs, dont l'impact est analogue à celui de la Révolution tranquille dans la sphère politique. Quatre traits de sociétés suffiront ici à illustrer les nouvelles valeurs et normes en émergence : la famille et le mariage, la place occupée par les homosexuels, la condition féminine et la référence aux droits de la personne.

• *Désaffection vis-à-vis du mariage*

On peut en fait parler d'une véritable désaffection envers le mariage, qui apparaît de moins en moins comme une institution normative aux yeux des couples. Le nombre absolu de mariages est tombé de moitié depuis 1970, alors que la population augmentait par ailleurs. Le quart de tous les couples québécois vivent en union libre et cette proportion dépasse un couple sur deux dans les jeunes ménages. Fait à signaler, la désaffection vis-à-vis du mariage est beaucoup plus prononcée au Québec qu'ailleurs au Canada. La proportion des naissances hors mariage a continué de s'accroître, au point de dépasser une naissance sur deux, et elle est encore plus élevée pour les naissances de rang un, soit environ les deux tiers.

• *De la Fête Dieu à la fierté gaie*

Chaque année a lieu dans les rues de Montréal au début du mois d'août la *parade de la fierté gaie*, grande fête populaire au cours de laquelle divers groupes d'homosexuels défilent avec chars allégoriques, fanfares, costumes colorés. La fierté gaie s'affiche, comme

elle le fait dans plusieurs métropoles du monde, mais avec une plus grande visibilité dans certaines villes. Montréal est nettement de ce nombre. La fête qui a lieu à Montréal attire beaucoup de monde, homosexuels ou non, et le maire de la ville de même que ses adversaires politiques se sont même joints au défilé en 1998. Cette fête illustre peut-être mieux que tout autre indicateur le changement de mœurs et l'avènement du pluralisme des valeurs.

Cette fête illustre aussi un autre changement majeur : la laïcisation de la société. Dans les années cinquante, le grand défilé qui pre-

nait place au cœur de l'été était plutôt celui de la Fête-Dieu, grande manifestation publique de la foi populaire. Les choses ont bien changé depuis. En 1999, plusieurs paroisses urbaines des villes de Montréal et Québec, qui n'ont plus de curés attirés et qui attirent un nombre restreint de fidèles, se demandent quoi faire des grosses églises désaffectées. Montréal a déjà été désigné comme la ville aux cent clochers : plusieurs d'entre eux sont depuis vingt ans tombés sous le pic des démolisseurs et d'autres suivront inévitablement au cours des prochaines années.

• *Le pouvoir au féminin*

L'un des changements sociaux les plus marquants des dernières décennies est sans doute la mutation radicale de la condition féminine. Le féminisme a marqué l'évolution récente du Québec, sur tous les plans. Les écarts de revenus entre hommes et femmes travaillant à temps plein ont été fortement réduits au fil des années et une loi oblige les entreprises à revoir leurs échelles salariales en vue d'atteindre l'équité salariale. Les gains des femmes ont été plus lents dans la sphère politique, mais des progrès récents doivent être notés. Le tiers du conseil des ministres du second gouvernement Bouchard — réélu le 30 novembre 1998 — est formé de femmes et leur présence dans la haute fonction-



Ph. : Michel Bazomet, Montréal

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, participant en compagnie du plus célèbre travesti de Montréal, Guilda, au défilé de la « Fierté gaie » pendant la campagne électorale municipale en juillet 1998.

publique s'accroît. Il y a maintenant plus de femmes que d'hommes qui fréquentent les universités (elles sont cependant moins nombreuses en sciences et génie).

Deux domaines en particulier reflètent bien les mutations en cours : la place des femmes dans l'Église et la féminisation de la langue.

L'Église québécoise est marquée par la montée des revendications féministes. Le dernier synode de l'Église québécoise a rejeté de peu lors d'un vote serré une proposition recommandant l'ordination des femmes, une proposition de plus en plus acceptée dans la population et... défendue sur la place publique par des religieuses féministes. On sent très nettement un malaise dans les discours des évêques québécois sur la question de la présence des femmes dans l'Église, coïncé qu'ils sont entre la position officielle du Vatican et la société dans laquelle ils vivent qui valorise l'égalité entre les sexes.

La langue n'a pas échappé à la féminisation. La féminisation des titres d'emploi et des professions — la professeure, l'écrivaine, la maîtresse, la ministre, l'ingénieure, etc. —

est maintenant entrée dans la pratique courante et n'étonne plus... que les touristes français qui visitent le Québec (mais non les touristes des autres pays francophones). La

pharmacienne n'est plus l'épouse du pharmacien puisque c'est elle désormais qui pratique le métier (les diplômés en pharmacie sont en majorité des femmes). Dans les discours publics, on prend bien soin le plus souvent possible de faire référence au genre :

les Québécoises et les Québécois, les étudiantes et les étudiants, ce qui donne l'impression d'une certaine incantation. Après

les excès des années 1970 — par exemple, l'emploi systématique d'un système compliqué de parenthèses et de barres obliques

pour éviter l'accord des participes passés selon les règles de Grévisse, politique agressive de féminisation proposée notamment

par certains syndicats qui se prennent parfois pour l'Académie de la rectitude féministe — on tente de concilier les règles de

base du français avec la reconnaissance plus explicite du genre féminin dans la langue. Certaines trouvailles et façons de dire et

écrire qui ont cours au Québec se répandent et sont plus facilement acceptées dans l'ensemble de la francophonie qu'en France. Elle-ci n'aurait-elle pas avantage à regarder de plus près ce qui se fait au Québec (elle tirerait profit et cela aiderait à corriger les erreurs qui ont cours en la matière de ce

côté de l'Atlantique...)? La France est-elle assez attentive aux formes nouvelles d'évolution de la langue française en dehors de ses frontières ?

• Du Droit aux droits

Une nouvelle culture juridique s'est mise en place dans la foulée de l'adoption de la Charte des droits et libertés. (Il y a en fait deux chartes des droits, l'une adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1976, la *Charte des droits et libertés du Québec* et l'autre inscrite dans la Constitution fédérale sanctionnée en 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés*). Les citoyens peuvent contester les lois devant les tribunaux, et non plus seulement dans la rue ou encore en se rendant aux urnes pour défaire un gouvernement. Les Cours de justice sont de plus en plus appelées à régler des conflits entre groupes de citoyens et l'État, conflits qui autrement devraient trouver une solution par voie de négociations, souvent après des conflits plus ou moins vifs. Des dizaines d'exemples pourraient être cités pour illustrer la culture chartiste, devenue une véritable forme de gestion des affaires publiques, parallèle à celle qui a cours dans les parlements. La Cour a décriminalisé l'avortement, forçant le parlement à annuler sa loi en la matière. Une femme divorcée de Trois-Rivières a réussi à faire invalider par la Cour suprême la taxation par le ministère du Revenu de la pension alimentaire versée pour l'entretien des enfants par son ex-mari en s'appuyant sur la Charte des droits et libertés. Les Amérindiens ont fait valoir leurs revendications par le biais des Cours autant que par le biais de négociations face à face avec les gouvernements fédéral et provinciaux.

De même, un niveau de gouvernement peut contester devant la Cour une loi passée par un autre niveau de gouvernement. N'oublions pas que le Québec vit en régime fédéral, caractérisé par de nombreux conflits de juridiction. Un jugement de la Cour suprême a obligé l'Assemblée nationale du Québec à modifier la Loi 101 sur la langue officielle en évoquant l'argument qu'elle violait certaines clauses de la charte des droits et libertés de la personne. La Cour suprême a récemment fixé des balises pour encadrer le prochain (et encore hypothétique) Référendum sur la souveraineté du Québec ainsi que d'éventuelles négociations entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Qué-

bec en cas de victoire de l'option souverainiste.

Faire valoir son point de vue par juges interposés : voilà le trait marquant de la démocratie constitutionnelle dont a parlé le juge Dickson, juge à la Cour suprême décédé en 1998. L'une des conséquences de l'adoption des Chartes a été maintes fois soulignée par nombre d'observateurs : la culture des ayants droit tend à remplacer la culture publique commune.

Le Québec est une société pluraliste qui, on le voit, ses forces et ses faiblesses, son dynamisme propre et ses incertitudes. Cette société ressemble après tout à bien d'autres de même taille. La démographie, l'économie, la culture, l'imaginaire social, les rapports entre les sexes ou entre les générations, les modes de vie y posent les mêmes défis quotidiens qu'ailleurs. S'il fallait absolument dégager un trait original, sans doute faudrait-il souligner le caractère très civilisé et démocratique qui entoure maintenant les débats publics et la recherche de solutions aux problèmes quotidiens. Les deux référendums sur la souveraineté l'ont illustré, étonnant plus d'un observateur étranger.

Le Québec est aussi une société indécise et divisée sur son avenir politique, tout le monde l'a répété. L'historien Jocelyn Létourneau fait de cette indécision un trait propre de la personnalité collective des Québécois, de leur culture. Rien là de surprenant, sans doute, compte tenu de la morphologie et de l'histoire du pays. Les Québécois sont attachés au Canada qu'ils ont d'ailleurs contribué à construire, faut-il le rappeler, mais en même temps la force des choses les amène à se replier sur un territoire plus restreint, devenu plus immédiat pourrait-on dire, dans leurs représentations sociales. Le Canada imaginé par les Québécois ressemble sans doute davantage à celui, binational, rêvé par les élites traditionnelles canadiennes-françaises du début du siècle et par certaines élites canadiennes anglaises dont John Saul, Kenneth McRoberts ou Philippe Resnick sont des représentants typiques. Il est clair que plusieurs références nationales coexistent, que plusieurs sentiments nationaux se sont développés au Québec et au Canada. Quels sera leur mode de cohabitation ? La réponse viendra avec le temps.

Simon LANGLOIS

Professeur de sociologie
à l'Université Laval à Québec